



**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**

MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE DEMONSTRATION DU SYSTEME « PATIO »

CONVENTION DE PARTENARIAT N° 00427/2021/ED/UL-CERSA/F/BM DU 27 JUIN 2021

Partenaire : VENCOMATIC GROUP B.V

PROCES-VERBAL DE RECEPTION UNIQUE

L'an deux mil vingt et trois et le mercredi huit novembre, à l'unité expérimentale du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires de l'Université de Lomé (CERSA-UL), sis au campus sud, une commission composée de :

Pour le compte de l'Université de Lomé

- M. BADJO Koussowa, Membre de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMaP), représentant la Personne Responsable des Marchés Publics ;
- M. BRASSIER A. Patou, Comptable au Service Financier de l'Ordonnateur ;
- M. AMOUZOU Kossi Edem, représentant de la Direction de la Gestion du Domaine Universitaire (DGDU) ;
- Prof. TONA Kokou, Directeur du CERSA ;
- Prof. PITALA Wéré, Directeur adjoint du CERSA ;
- M. SOEDJEDE Yawovi Agbelenko, Spécialiste en gestion financière du CERSA ;
- M. TONA Agbewonannou, Spécialiste en communication du CERSA ;
- Mme KOMBATE Tani, Assistante en passation des marchés du CERSA ;
- M. KPOMASSE Cocou Claude, Post doc au CERSA ;
- M. AMONY Nikoe D., Technicien de l'entreprise DMA Group.

Pour le compte de la Direction Nationale du Contrôle Financier :

- M. KPATADOA Hariena, assistant au contrôleur financier délégué.

a procédé, en présence de Monsieur Pim Van Hooff, représentant commercial de la société VENCOMATIC Group B.V, à la réception unique du système de démonstration « Patio » objet de la convention ci-dessus référencée, signée entre la société VENCOMATIC Group B.V et l'Université de Lomé agissant pour le compte du CERSA.

A l'issue des vérifications et tests sur l'équipement, la commission a constaté la mise en place effective de l'unité de démonstration du système « PATIO » et sa conformité aux descriptions techniques contenues dans la convention.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a checkmark.

Par conséquent, elle prononce la réception unique de l'unité de démonstration du système « PATIO » fournie et installée par la société VENCOMATIC Group B.V dans le cadre de la convention de partenariat N° 00427/2021/ED/UL-CERSA/F/BM du 27 juin 2021.

En foi de quoi, le présent procès-verbal de réception unique a été dressé pour servir et valoir ce que de droit.

Lomé, le 08 novembre 2023.

Handwritten signature and initials in blue ink, including a checkmark and the letters "W P E".

Ont signé :

Pour le compte de l'Université de Lomé


BADJO Koussowa


TONA Kokon


PITALA Wéré


BRASSIER A. Patou


AMOUZOU Kossi Edem


SOEDJEDE Yawovi Agbelenko


KPOMASSE Cocou Claude


TONA Agbewonannou


KOMBATE Tani


AMONY Nikoe D.

Pour le compte de VENCOMATIC Group B.V



Pim Van Hooff

Pour le compte de la Direction Nationale du Contrôle Financier




KPATADOA Hariena

MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE DEMONSTRATION DU SYSTEME « PATIO »

CONVENTION DE PARTENARIAT N° 00427/2021/ED/UL-CERSA/F/BM DU 27 JUIN 2021

Partenaire : VENCOMATIC Group B.V

PROCES-VERBAL DE RECEPTION UNIQUE